

Actualité Syndicale

FNPFruits et ANPP reçues à l'OFB pour discuter contrôles en arboriculture

Le 8 avril dernier, **FNPF et ANPP ont envoyé un courrier commun au directeur général de l'OFB** ([Cliquez ici pour consulter le courrier à destination de l'OFB](#)) pour rappeler les promesses de pédagogie promises aux arboriculteurs dans le cadre de l'arrêté abeilles de novembre 2021 et à la suite de remontées de contrôles zélés dans le Vaucluse interdisant la cessation immédiate des applications dans les vergers. Ce document avait également pour objectif de rappeler le cadre légal permis pour les traitements (qui ne se limitent pas 3h avant et 2H après le coucher du soleil) auxquels les agents doivent se conformer.

A la suite de ce courrier, le nouveau directeur de la police de l'OFB nous a invité à échanger le 20 mai au siège à Vincennes. A l'issue de cette réunion, nous avons conclu mutuellement sur les points suivants :

- **Réalisation/transmission de documents techniques ou juridiques** quant à notre interprétation des règles ou problèmes susceptibles de générer des tensions ;
- **OFB et MASA discutent** ensuite sur cette base pour trouver un terrain d'entente ;
- **Nécessité de nous faire remonter les endroits compliqués sur le terrain** (exemple du Vaucluse cette année) ;
- **Cet hiver, des rencontres sur le terrain avec des référents arboriculteurs seront initiés pour engager ou poursuivre les échanges et mieux se connaître** (dans ce cadre, la FNPF proposera une liste de noms à l'échelle départementale).

Nous vous tiendrons informés des suites données mais FNPF et ANPP sont ressorties confiantes sur la volonté d'apaisement et de travail conjoint à mener.